**Prix étudiant annuel en transfert des connaissances 2023-2024**

*À l’intention de la communauté étudiante du CReSP*

Afin de répondre aux défis de la santé des populations au 21e siècle, le CReSP privilégie une approche d’application des connaissances intégrée au sein de laquelle ceux et celles qui utilisent les connaissances prennent part à l’ensemble du processus de recherche. Dans une perspective de formation et de sensibilisation de la relève à l’importance d’un processus de transfert des connaissances intégré, le CReSP a créé un prix étudiant en transfert des connaissances.

Remis annuellement, ce prix vise à reconnaître la qualité des pratiques de transfert des connaissances d’un.e étudiant.e du CReSP. Il contribue à souligner l’importance pour la communauté étudiante de s’investir dans la réalisation d’activités de transfert des connaissances ayant des retombées pour la pratique et/ou la prise de décision.

À titre indicatif, il peut s’agir de la production d’outils de transfert des connaissances ou de contenus adaptés sous différentes formes (fiche synthèse, guide d’accompagnement, trousse de sensibilisation, infographie, contenus numériques, etc.), de la réalisation d’activités d’échanges réunissant des publics variés (laboratoire d’idées, ateliers délibératifs, etc.), de la production de matériel de formation ou de développement de compétences, etc. La réalisation d’outils ou d’activités issus de la coproduction avec des expert.es utilisateur.trices de connaissances est priorisée. Les stratégies de diffusion, transfert et mobilisation des connaissances destinées principalement aux publics scientifiques sont exclues.

Afin de souligner l’excellence des activités de transfert des connaissances des étudiant.e.s, les trois finalistes seront affichés sur le site web du CReSP et un montant de 1 000 $ sera remis pour la première place.

**Critères d’admissibilité :**

Ce concours est destiné **aux personnes inscrites à un programme de maîtrise de recherche ou doctorat dirigées par les membres régulier.ères du CReSP** (chercheur.e.s et expert.e.s). Afin d’être admissible, la personne doit avoir occupé le statut d’étudiant.e à l’Université pendant au moins un trimestre durant l’année académique 2023-2024. De même, l’activité ou la production en transfert des connaissances doit avoir été produite ou diffusée entre le 1er septembre 2023 et le 31 août 2024.

**Dépôt de la demande :**

Pour déposer une demande, veuillez soumettre à la courtière de connaissances du CReSP (Patrícia Dias da Silva, patricia.dasilva.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca) les documents suivants :

1. Le formulaire ci-joint dûment rempli ;
2. Tout document relatif à l’activité ou du produit de transfert des connaissances et pertinent à l’évaluation de la demande (outil développé, site Web, vidéo, programme de l’activité, etc.).

**Date limite de dépôt du dossier :** le vendredi 6 septembre 2024

**Annonce des résultats : le mercredi 2 octobre 2024 (lors du IV Congrès du CReSP)**

**Montant accordé : une bourse de 1 000 $**

**Note** : Les demandes seront évaluées par un groupe composé de chercheur.e.s et d’utilisateur.trices de connaissances formé par le comité maillage recherche – pratique du CReSP.

**Critères d’évaluation :**

Qualité de l’activité ou du produit de transfert des connaissances (sur 6) :

* Adéquation des objectifs de transfert des connaissances avec les besoins et le contexte des utilisateur.trices de connaissances ciblé.es
* Description et pertinence du choix de l’activité par rapport aux objectifs initiaux
* Médium et langage adaptés et facilitant l’utilisation des connaissances par le public cible

Implication des utilisateur.trices de connaissances (sur 2) :

* Degré d’interaction entre les producteur.trices de connaissances et les utilisateur.trices de connaissances
* Implication d’utilisateur.trices de connaissances dans la production de l’activité ou de l’outil

Retombées (sur 2) :

* Impact mesuré ou mesurable de l’activité ou du produit de transfert des connaissances
* Niveau d’utilisation des connaissances par le public cible

**Formulaire de demande**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom de l’étudiant.e |  |
| Nom du directeur.trice  |  |
| Autres personnes impliquées et leur rôle  |  |
| Objectifs initiaux en fonction du contexte et des besoins de connaissances des utilisateur.trices ciblé.es (max 200 mots) |  |
| Description de l’activité ou du produit de transfert de connaissances (max 200 mots) |  |
| Médium de transfert des connaissances (activité, outil, production, etc.) : pourquoi ce choix, comment il a été construit (200 mots) |  |
| Utilisateur.trices des connaissances impliqué.es (type et degré d'implication): qui a été impliqué, à quel moment, comment, pour faire quoi, etc. (max 200 mots) |  |
| Mécanismes d’évaluation et retombées de l’activité / produit (max 200 mots) |  |
| Date de réalisation |  |

NB : Assurez-vous que vos réponses permettent de répondre aux critères d’évaluation énoncés ci-haut.